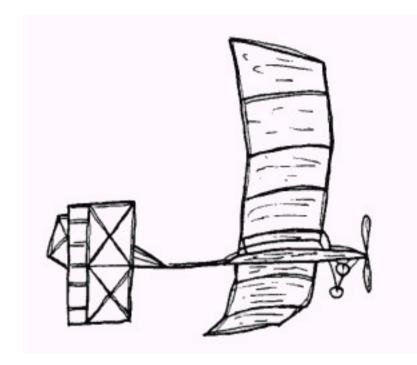
Rencontre et compétition de vol indoor à Pertuis au gymnase du Tourrier le dimanche 23 mars 2003 de 10 h à 17 h



organisées par le club Epervier du sud Luberon entrée gratuite

apéritif et café offerts, repas tiré du sac.

Plans d'accés et compléments d'informations :

http://epervier.sudluberon.free.fr/

e-mail: epervier.sudluberon@free.fr

tél.: 06 81 21 75 89

■ Epervier du sud-luberon

Les vols ont repris à l'intérieur



Cette journée a permis de voir voler des avions inédits et très particuliers.

Pour la cinquième année consécutive, Laurent Sorese aidé des membres du club d'aéromodélisme "Epervier du sud-Luberon" organisait un concours de vol libre et une rencontre d'avion radiocommandé à l'intérieur du gymnase du Tourrier. Lors de celle-ci on retiendra que l'avion le plus lourd pesait 200g, tantdis que le plus léger était de l'ordre du demi gramme. L'envergure des avions s'échelonnaient entre 20 et 110 cm. On a pu voir les pilotes du club, avec Thierry Harmegnies, Christian Vernhes, Lionel Fouassier avec des avions radiocommandés, alors que Lional Fouassier volait avec 4 Fun d'une energure de 0,8m. Quand à Jean Cosnard il a présenté les dernières réalisations de Jenco. Le clou du spectacle a été constitué par le vomi libre d'un mini hélicoptère dotée d'un moteur en caoutchouc. Quand à Laurent Sorese qui a su transmettre ce virus, il participera une nouvelle fois au championnat de France de vol libre et à celui du lancé main.

RESULTATS DE CONCOURS

Ud libre d'interieur

ORGANISE LE : 23/03 /2003

A: Pertus

Lieu

PAR: EPERVIER SUD LUBERON

N° d'affiliation: $0347 \cdot 0$

Association

CLASSEMENT

IDENTIFICATION DES CONCURRENTS				V		RESULTAT	PLACE
					LS 3 ^{ème}	A RETENIR	
		l	1 ^{er} Vol	2 ^{ème}	_		
N° LICENCE	NOM / PRENOM	N° Club		Vol	Vol		
2902481 AD	LATY Dein'S	814-22	5'44"	51191		11/03"	11
970714940	Solet Buch	0347	326			6/24	2
0.005626	COSNARD 522	0431	2'47"	2'58"		5'45"	3
950763110	CERNY Experie	0249	1'33"	1125"		2/58"	4
	HARLEY Pascal	0149	1'20"	108		2'28"	5
FΙ	(FZB):						<u> </u>
350248140	LATY DEN.S	81472		743"	,	1443"	11
9707149110	SOMESE fament	0347	5/41	41480		10/294	2_
3302482	CHTY André	81427	U17"	4'06"		8123"	3
Min	Stick (IRS):	0. (0.					
970714970	SORESE Laneut	0347	345	2'43"		5/284	1.1
A 391 301	NEVERS Romain	039/	1/59	158"		3157"	2
Mic	035 malet:						
21 06351.AD	LATY TULEL	8/4-13	1'25"	1'12"		2141"	1
305964CA	ADREA WI BE NOLL	0243	0'29"	0'28"		0'57"	Z
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	St FURMULE:						
	HARLY PASCAL	2264	0584	053"		1'51"	1
	VI						
	RAT HANGAR:						
1.105883 51	OUTLIER HANN	0249	307	305"		6/121	1
0205746 AD	LEE AHING FriL	0249	0/31	0 77		0/50"	2
<u> </u>	CE CHECK	1 1 1 1 1	- 			0.00	
			-				
		†					

Attention:

Ce document dûment complété doit être envoyé dans les 8 jours, accompagné du Procès Verbal (annexe 8-6) à :

- la FFAM,
- en copie au Président de CRAM,
 en copie, avec les feuilles de notes au responsable désigné de la discipline par le Sous-Comité Technique (voir annexe 08-2)